

**Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat**

le 20 mars 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 19 mars 2012

2012 DDEEES 11G Subvention et convention avec l'association Carrefours pour l'Emploi (7 e).

M. Christian SAUTTER et Mme Seybah DAGOMA, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code des Collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 6 mars 2012, par lequel M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général, propose l'octroi d'une subvention à l'association « Carrefours pour l'Emploi » ;

Sur le rapport présenté par M. Christian SAUTTER et Mme Seybah DAGOMA, au nom de la 2^e commission,

Délibère :

Article 1 : M. le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général est autorisé à signer avec l'association « Carrefours pour l'Emploi » la convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention de 340.000 euros sera versée à l'association «Carrefours pour l'Emploi » - dont le siège social est situé 1, place Joffre, case 29, 75700 Paris SP 07 (numéro de tiers X 05 026 – SIMPA 18 471).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée, sous réserve de décision de financement :
-à hauteur de 300.000 euros, au titre du soutien à l'accès à l'emploi, sur la fonction 91, nature 657-4, ligne DF55007 du Budget de Fonctionnement du Département de Paris pour l'année 2012 (numéro de dossier : 2012-03974)
-à hauteur de 40 000 euros au titre du soutien au développement à l'Economie Sociale et Solidaire, sur la fonction 91, nature 657-4, ligne DF55009 du Budget de Fonctionnement du Département de Paris pour l'année 2012 (numéro de dossier : 2012-03975).